

ARRETE N° 2023 – 3 DU 9 JANVIER 2023
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Paris Dauphine – PSL

- Vu l'article L. 712-2 du Code de l'éducation ;
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret 2004-186 du 26 février 2004 portant création de l'Université Paris-Dauphine modifié ;
- Vu l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;
- Vu le règlement intérieur de l'Université Paris Dauphine – PSL ;
- Vu la délibération du Conseil scientifique en date du 11 avril 2022.

ARRÊTE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Monsieur **Mathieu LEWIN**, Directeur du Centre de recherche CEREMADE, pour les questions suivantes :

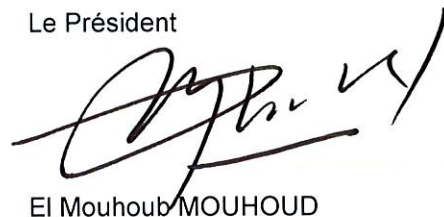
- Les ordres de mission sans frais ;
- Les attestations de déplacement professionnel en transport public collectif en Ile-de-France ;
- Tout engagement de dépenses, y compris la signature des ordres de missions, ayant trait aux activités du centre de recherche CEREMADE, hors recrutement de personnels, dans la limite de 10 000 euros.
- Certificats administratifs (uniquement dans les cas suivants) :
 - Achat hors marché (quand il existe un marché pour la dépense en question) ;
 - Perte du document ou de l'original de la facture ;
 - Décision de remboursement d'une dépense ;
 - Décision de remboursement de frais de réception à l'organisateur de la réception.

Article 2 : Le présent arrêté, qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2023, prendra fin au plus tard au terme du mandat du délégant ou des fonctions du délégataire.

Article 3 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°2020-379 du 14 décembre 2020. Il fera l'objet d'un affichage sur le site intranet et sur le site internet de l'Université Paris Dauphine - PSL.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de l'Université Paris Dauphine – PSL est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le Président



El Mouhoub MOUHOUD

Original : Présidence

Copies : Intéressé
Vice-présidence Conseil Scientifique
Direction Soutien à la Recherche
Direction Générale des Services
Direction Ressources Humaines
Direction Financière
Agence Comptable
Service Achat

Publication : Intranet et Internet